

Formation Nagez Forme Santé 2024-2025



NIVEAU 4
9 À 12MOIS
EN ALTERNANCE



OBJECTIFS DE LA FORMATION

DIPLÔME VISE

L'objectif de cette formation vise à la préparation et à l'obtention du Brevet Fédéral Educateur Nagez Forme Santé.

NIVEAU DU DIPLOME

Brevet Fédéral Educateur Nagez Forme Santé

Texte réglementaire en vigueur : Règlement Général BF ENFS de la Fédération Française de Natation reconnu par l'arrêté du Ministère chargé des Sports (le 3 mars 2017) en date du 8 novembre 2018

METIER VISE

Educateur Brevet Fédéral Nagez-Forme-Santé réalise de manière autonome des interventions dans le domaine de la natation en direction de personnes atteintes de maladies chroniques.

1. Concevoir un projet pédagogique sport santé adapté à un public spécifique
2. Organiser des activités en vue d'une pratique physique de santé, régulière, adaptée, sécurisante et progressive
3. Intégrer l'activité Nagez-Forme-Santé dans le projet de développement du club
4. Identifier les risques potentiels liés à l'environnement et la spécificité des publics
5. Encadrer tout public pour le maintien et/ou l'amélioration de son capital santé



PUBLICS ET PREREQUIS

1 - PREREQUIS D'INSCRIPTION / EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION (EPEF)

Ces exigences sont définies nationalement par les textes en vigueur et consistent en :

1. Être âgé de 18 ans minimum.
2. Être Licencié à la Fédération Française de Natation
3. Être titulaire au minimum d'un Brevet Fédéral 3ème degré de la Fédération française de natation à jour de la formation continue, ou d'un diplôme d'Etat ou Titre à finalité Professionnelle permettant l'encadrement des activités de la natation, également à jour de la formation continue
4. Être titulaire du PSE 1 ou son équivalent, assorti de la mise à jour de la formation continue.
5. Produire une attestation délivrée par un professionnel des activités de la natation, datant de moins de 3 mois, justifiant sa capacité à réaliser un test de sécurité (modèle joint au dossier inscription), sur une distance de 50 mètres.

2- INSCRIPTION

Pour vous inscrire, veuillez cliquer [ICI](#) et renvoyer les justificatifs ci-dessous à com.bretagne.natation@wanadoo.fr **au plus tard le 06 février 2025.**

1. Pièce d'identité recto verso
2. Photo d'identité au format numérique (JPEG de préférence)
3. Extrait de casier judiciaire bulletin N°3 vierge datant de moins de 3 mois
4. Licence FFN2024-2025
5. Diplôme ou titre à finalité professionnelle, ou BF3 à jour de la formation continue
6. PSE1 à jour de la formation continue

E.R.F.A.N. Bretagne

Adresse : 9 Rue Léo Lagrange – 35131 Chartres de Bretagne
SIRET : 34238383300049 Code APE : 9312Z

Tel : 06.71.19.24.58 ou 02.99.67.03.58

Site internet ERFAN : [www. https://bretagne.ffnatation.fr](http://www.https://bretagne.ffnatation.fr)

Email : erfanbretagne@gmail.com ou com.bretagne.natation@wanadoo.fr

Association Loi de 1901 déclarée auprès du Préfet de la région Bretagne sous le N°W353005535 en date du 19 Mars 1923



7. Certificat médical attestant de la capacité du candidat à suivre la formation, de moins de 3 mois à la date de clôture de l'inscription en formation.
8. Attestation justifiant du passage d'un test de sécurité réglementaire, de moins de 3 mois

Dans le cadre ou le nombre de candidat serait supérieur au nombre de place une sélection pourra être mise en place

Toutes les épreuves de sélection de l'ERFAN seront réalisées en présentiel*.

1. **Épreuve écrite de 2 heures :** texte avec des questions de compréhension ainsi qu'une question de réflexion.
Comment : A partir d'un texte ou d'une question ouverte, il s'agit de prendre en compte de l'orthographe, la construction et de présentation du texte proposé (syntaxe) ainsi que la compréhension du reportage
Pourquoi : Cette épreuve permet de voir les capacités du candidat à analyser et sélectionner les informations, synthétiser les informations et organiser sa pensée, les retranscrire d'une manière ordonnée et cohérente et s'exprimer correctement par écrit.
2. **Entretien professionnel (20' maximum) :** évaluer la pertinence de la formation choisie au regard du projet du candidat et de son expérience.
Comment : À partir du CV du candidat et de son projet professionnel, il sera fait un profil du candidat qui sera noté,
Pourquoi : l'entretien permettra de prendre en compte la pertinence du projet professionnel, le degré de motivation, les qualités d'expression et d'argumentation, la disponibilité ainsi que la capacité de financement (fiche d'évaluation ci-dessous), sa communication orale. Pour chacun de ces 4 items, une note allant de 0 à 5 est attribuée à chaque candidat. En cas d'égalité de la note et si le nombre de place ne permet pas d'accepter tous les candidats, l'accès sera donné en priorité à ceux ayant obtenu les meilleures notes à l'épreuve orale.



CONTENUS DE LA FORMATION

LES CONTENUS

Cette formation vous apportera les compétences suivantes dans le domaine de Nagez Forme Santé :

1. Concevoir un projet pédagogique, une séance de natation adaptée Nagez Forme Santé
2. Encadrer tout public dans le cadre d'une natation adaptée Nagez Forme Santé
3. Intégrer dans une équipe pluridisciplinaire dans le cadre d'un parcours de soins
4. Assurer la sécurité des pratiquants en prenant en compte l'environnement et la spécificité de chacun

LES COMPETENCES VISÉES

1. Être capable de concevoir un projet pédagogique de natation santé et une séance adaptée aux particularismes des personnes
2. Être capable de conduire un public spécifique dans le cadre d'une séance de Nagez Forme Santé
3. Être capable d'évaluer les bénéfices du programme Nagez Forme Santé
4. Être capable de rendre compte des évaluations individuelles et collectives auprès de l'équipe pluridisciplinaires
5. Être capable de participer au fonctionnement du club intégrée dans son environnement territorial et institutionnel.

**LE PROGRAMME**

Seront abordées tout au long de cette formation, les 4 unités capitalisables de la formation avec les contenus suivants :

UC 1 : CONTRIBUER AU FONCTIONNEMENT DU CLUB INTÉGRÉ DANS SON ENVIRONNEMENT TERRITORIAL ET INSTITUTIONNEL

1. Mettre en œuvre un projet de natation adaptée : Nagez Forme Santé au sein du club
2. Participer aux activités administratives
3. Mettre en œuvre un programme de natation adaptée : Nagez Forme Santé

UC 2 : MAÎTRISER LES CONNAISSANCES ET LES TECHNIQUES NÉCESSAIRES A LA CONDUITE DES ACTIVITÉS

1. Maîtriser les connaissances pour l'encadrement d'une natation adaptée : Nagez Forme Santé
2. Maîtriser les connaissances nécessaires à la sécurité dans le cadre de l'activité Nagez Forme Santé
3. Contribuer au fonctionnement d'une structure assurer la sécurité des pratiquants en prenant en compte la spécificité de chacun et l'environnement de la pratique.

UC 3 : MAÎTRISER LES CONNAISSANCES POUR S'INTÉGRER DANS UN PARCOURS DE SOINS

1. Maîtriser les connaissances spécifiques, liées aux personnes accueillies
2. Collaborer avec les dirigeants de l'association dans le cadre des activités Nagez Forme Santé
3. Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire et spécialiste de santé extérieurs au mouvement associatif sportif
4. Encourager l'adoption de comportements favorables à la santé

**ORGANISATION DE LA FORMATION****ORGANISME DE FORMATION**

L'organisme de formation ERFAN (École Régionale de Formation aux Activités de la Natation) de la Région Bretagne a été habilité par la Fédération Française de Natation pour la mise en œuvre de cette formation.

DATES (Prévisionnelles)

Dates extrêmes de la formation	Durée de la formation	Date de clôture des inscriptions	Dates des regroupements
Du 24/02/2025 au 03/06/2025	4 mois	Le 06/02/2025	Voir Programme de la formation Certifications : Juin 2025

DECOUPAGE DES VOLUMES HORAIRES DE FORMATION

Volume horaire total	68 HEURES	
Détails du parcours individualisé du candidat	En centre	72 Heures
	Dont FOAD	12 Heures

HORAIRES DE FORMATION

Semaine type : Volume horaire moyen pour un parcours complet (sans allègement) de 35 heures réparties de la façon suivante

En centre de formation :

- Face à face pédagogique : 8h30-12h / 13h30-17h
- FOAD : réparties sur la durée de la formation

SESSIONS DE FORMATION

Formation en groupe limité à 15 stagiaires en parcours complet.

LIEUX DE LA FORMATION**Salles de formation et centres aquatiques**

En attente de la validation des conventions



CALENDRIER DES PERIODES EN FORMATION

		févr.-25				mars-25				avr.-25				mai-25				juin-25	
		NFS				NFS				NFS				NFS				NFS	
		Centre	FOAD			Centre	FOAD			Centre	FOAD			Centre	FOAD			Centre	FOAD
Sa	1			Sa	1			Ma	1	7		Je	1			Di	1		
Di	2			Di	2			Me	2	7		Ve	2			Lu	2		Période de certification
Lu	3			Lu	3		4	Je	3	7		Sa	3			Ma	3		
Ma	4			Ma	4			Ve	4	7		Di	4			Me	4		
Me	5			Me	5			Sa	5	7		Lu	5			Je	5		
Je	6			Je	6			Di	6			Ma	6			Ve	6		
Ve	7			Ve	7			Lu	7			Me	7			Sa	7		
Sa	8			Sa	8			Ma	8			Je	8			Di	8		
Di	9			Di	9			Me	9			Ve	9			Lu	9		
Lu	10			Lu	10			Je	10			Sa	10			Ma	10		
Ma	11			Ma	11			Ve	11			Di	11			Me	11		
Me	12			Me	12		4	Sa	12			Lu	12			Je	12		
Je	13			Je	13			Di	13			Ma	13			Ve	13		
Ve	14			Ve	14			Lu	14			Me	14			Sa	14		
Sa	15			Sa	15			Ma	15			Je	15			Di	15		
Di	16			Di	16			Me	16			Ve	16			Lu	16		
Lu	17			Lu	17			Je	17			Sa	17			Ma	17		
Ma	18			Ma	18			Ve	18			Di	18			Me	18		
Me	19			Me	19		4	Sa	19			Lu	19			Je	19		
Je	20			Je	20			Di	20			Ma	20			Ve	20		
Ve	21			Ve	21			Lu	21			Me	21			Sa	21		
Sa	22			Sa	22			Ma	22			Je	22			Di	22		
Di	23			Di	23			Me	23			Ve	23			Lu	23		
Lu	24	7		Lu	24			Je	24			Sa	24			Ma	24		
Ma	25	7		Ma	25			Ve	25			Di	25			Me	25		
Me	26	7		Me	26			Sa	26			Lu	26			Je	26		
Je	27			Je	27			Di	27			Ma	27			Ve	27		
Ve	28			Ve	28			Lu	28			Me	28			Sa	28		
				Sa	29			Ma	29			Je	29			Di	29		
				Di	30			Me	30			Ve	30			Lu	30		
				Lu	31							Sa	31						



Programme de la formation

Lundi 24 Février	Mardi 25 Février	Mercredi 26 Février		FOAD Semaine du 3 au 7 Mars	FOAD Semaine du 10 au 14 Mars	FOAD Semaine du 17 au 21 Mars
9H Accueil UC 1 - UC 3 Présentation du concept NFS NFS et FFN L. Diouane	9H UC 2 - UC 3 Maladies neuro-dégénératives atteintes médullaires Robin Sorenza	9H UC 2 - UC 3 Pathologies cardiaques Dr Chritian Plotton		9h UC 1 stratégie régionale sport santé Arnaud NICOLAS UC 1 Concepts généraux de la santé publique Arnaud NICOLAS	UC 2 - UC 3 Surpoids Obésité Diabète Nutrition Kevin CAILLAUD	UC 2 - UC 3 Surpoids Obésité Diabète Nutrition Kevin CAILLAUD
13h	12H	12h		12h		
14H30 UC 2 - UC 3 Affections de l'appareil Arnaud NICOLAS	14h00 UC 2 - UC 3 Approches Psychologiques L'estime de soi Sébastien THERENE	13h30 UC 2 - UC 3 La rééducation du sportif blessé Arnaud NICOLAS		13h30 UC 2 UC 3 Les propriétés de l'eau J. Bigot	13h30 UC 2 UC 3 Le public Sénior J. Bigot	13h30 UC 1 UC 3 20 Mars Suite Concept NFS / FFN Projet intégré au club L. Diouane
17H30	17h30	17h30		16h30	16h30	16h30
Lundi 31 Mars	Mardi 1 Avril	Mercredi 2 Avril Février	Jeudi 3 Avril	Vendredi 4 Avril	Samedi 5 Avril	
9h	9H UC 2 - UC 3 Pathologie CANCER Robin Sorenza	9H Maladies respiratoires chroniques Dr Chritian Plotton	9H UC 2 - UC 3 Le deuil Robin Sorenza	UC 1, 2 et 3 Spécificités du milieu aquatique Caractéristiques des différents publics Comportements à risque J Bigot	9H UC 2 - UC 3 Bien vieillir J. Bigot	
12h	12H	12H	12H		12H	
14h30	14H00 UC 2- UC 3 Approches Psychologiques La gestion des émotions Sébastien THERENE	14 UC 2- UC 3 Approches Psychologiques Hervé LE BARS	UC 2 - Sécurité Citoyenneté gestes de 1er secours et public spécifique C. Renouard M. Guerin	UC 2 - Pédagogie Différenciée J. Bigot	14h UC 1 - UC 2 Séance pratique piscine UC 1, 2 et 3 Spécificités du milieu aquatique Caractéristiques des différents publics Comportements à risque J Bigot	
18h30	17h30	17			16h	



MODALITES PEDAGOGIQUES ET DE SUIVI

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées sont basées sur les méthodes affirmative, heuristique, interrogative, démonstrative et applicative.

La formation, à visée pratique et méthodologique, **se fait à partir de situations réelles professionnelles et de supports professionnels.**

La formation est personnalisée et prend en compte la singularité de la personne en formation tout en appartenant à un collectif.

Le formateur organise les situations d'apprentissage variées aux besoins de la personne et des objectifs visés et met en place les stratégies pédagogiques correspondantes :

1. Jeux de rôles dans une situation professionnelle reconstituée
2. Pratique en bassin
3. Réalisation d'une tâche ou opération professionnelle à partir de cas concrets
4. Recadrage et actions de remédiation



5. Travaux collaboratifs en sous-groupes
6. Pour la partie FOAD : autoformation accompagnée à distance, travail collaboratif à distance, plateforme e-learning, classes virtuelles, ressources numériques, ...

Le formateur définit la stratégie pédagogique au regard de l'importance, de la complexité et du niveau de performance de l'objet de l'apprentissage : il conçoit et organise des activités pédagogiques en s'appuyant sur des démarches et des méthodes facilitant les apprentissages des personnes et l'atteinte des objectifs visés.

MOYENS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES DEDIES A L'ACTION

Les stagiaires sont formés dans un environnement de travail similaire à leur métier (centre aquatique). Le matériel utilisé par les formateurs et les stagiaires est du matériel professionnel.

Salle de cours

1. Salles de cours accessibles aux personnes handicapées.
2. Vidéo projecteur
3. Tableau papier
4. Connexion internet
5. Matériel de secourisme et d'oxygénothérapie

Centres aquatiques

1. Plusieurs bassins de natation de 25 mètres au sein de la Bretagne
2. Des créneaux horaires d'utilisation de ces espaces dédiés aux stagiaires

Supports pédagogiques

1. Exercices pratiques – Photocopies - présentation Powerpoint - supports multimédias – manuels pédagogiques et techniques
2. Plateforme de FOAD (Formation Ouverte A Distance) proposant une véritable interactivité. Ne se confond pas avec une simple plateforme de mise à disposition de supports.

MODALITÉS DE SUIVI DE LA FORMATION

- Utilisation de bilans réguliers : entre le stagiaire et l'ERFAN, entre l'ERFAN et les formateurs
- Attestations d'assiduité signées par les stagiaires et le formateur à l'issue de chaque demi-journée de formation lors des séquences en présentiel par le tuteur lors des séquences en alternance.
- Justificatifs de travaux et évaluations réalisés lors des séquences à distance.
- Tableau de suivi des stagiaires en formation en centre (présentiel, comportement, compétences)
- Utilisation d'un livret du stagiaire
- Chaque stagiaire a la possibilité de convoquer en entretien avec le coordonnateur ou avec une personne tierce s'il le souhaite pour évoquer des problématiques. Un formulaire est également mis à disposition afin d'évoquer des remarques ou difficultés dans le suivi de la formation.

Ces outils permettent un meilleur suivi du stagiaire afin de prévenir les ruptures de parcours.



MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

L'évaluation des connaissances et des compétences de l'apprenant se fera tout au long de la formation sous forme d'épreuves formatives et certificatives effectuées régulièrement au regard des objectifs de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Résultats des évaluations continues des compétences (QCM, tests de connaissances par écrit, épreuves écrites de contrôle des connaissances régulièrement au regard des objectifs de la formation) et des connaissances techniques et comportementales de l'apprenant en formation.
2. Grille de certification de la FFN



EPREUVES DE CERTIFICATION

Ces épreuves certificatives visent à valider les Unités Capitalisables du diplôme, une UC pouvant faire l'objet de plusieurs épreuves certificatives. En cas d'échec à l'une des certifications, une épreuve de rattrapage sera organisée. Ces épreuves de rattrapage seront identiques aux épreuves initiales. La validation des 3 unités capitalisables est nécessaire pour l'obtention du diplôme.

La certification globale des 3 UC a lieu lors d'un jury national où sont présents la FFN et les représentants socio-professionnels. Possibilité de ne suivre et valider que **certaines Unités Capitalisables** (Nous contacter pour plus de renseignements : 06.71.19.24.58)

Les stagiaires seront informés en amont des protocoles et modalités de certification (déroulement des épreuves, etc).

UC concernées	Nature et durée des épreuves
UC1 et UC3	Dossier : Élaboration d'un dossier (15 à 20 pages) explicitant la conception (réelle ou prévisionnelle) du projet Nagez Forme Santé d'un club et sur les connaissances nécessaires à l'intégration dans un parcours de soins. Oral sur le projet : Ce document constitue le support d'un entretien d'une durée de 20 minutes au maximum dont une présentation orale par le(la) candidat(e) d'une durée de 10 minutes au maximum
UC2	Écrit : QCM relatif aux différentes interventions pédagogiques portant sur les connaissances essentielles relatives à l'ensemble des caractéristiques des différentes pathologies chroniques. Oral : relative aux connaissances nécessaires pour l'encadrement d'une natation adaptée ainsi qu'aux connaissances liées à la sécurité dans le cadre de l'activité Nagez Forme Santé. L'épreuve se déroule en centre, sur un cas concret tiré au sort par le candidat. Il prépare un exemple de séance puis s'entretient avec le jury afin de démontrer sa maîtrise des connaissances nécessaires à l'encadrement en sécurité d'un ou plusieurs pratiquants porteurs d'une pathologie chronique. Durée préparation oral : 30 minutes maximum Durée de l'entretien : 30 minutes maximum dont 10 minutes maximum d'exposé du candidat

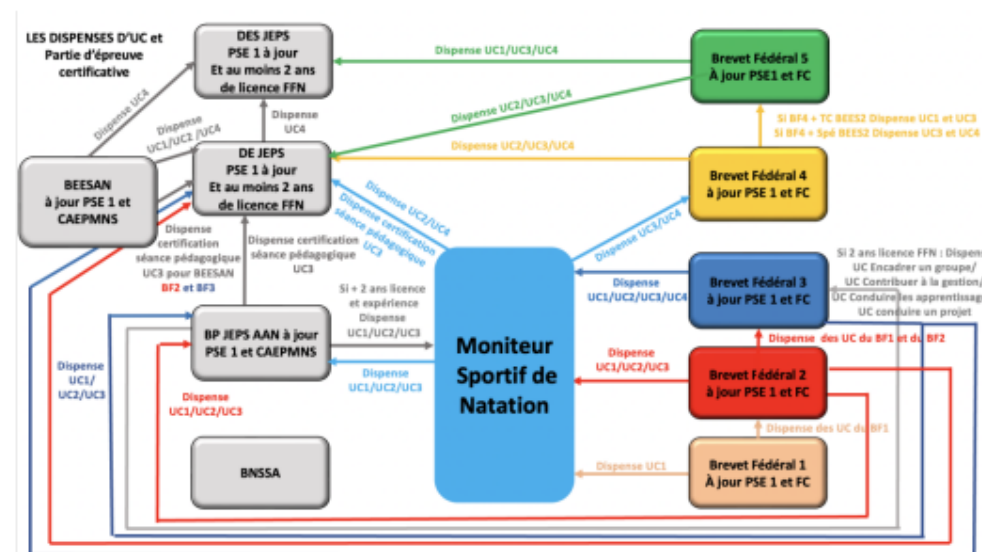
ÉQUIVALENCES, SUITES DE PARCOURS ET PASSERELLES

EQUIVALENCES

Les personnes déjà titulaires de certains diplômes bénévoles ou professionnels, en lien avec l'objet de la formation peuvent solliciter auprès du Directeur Technique National de la Fédération Française de Natation la dispense d'une ou plusieurs UC du Brevet fédéral d'éducateur Nagez Forme Santé.

PASSERELLES ET SUITES DE PARCOURS :

Suite possible après la formation



- * EPEF : exigences préalables à l'entrée en formation
- * EPMSF : exigences préalables à la mise en situation professionnelle
- * BNSSA : brevet national de sécurité et sauvetage aquatique
- * BF : brevet fédéral
- * FFN : Fédération française de natation
- * BPJEPSAAN : brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport mention « activités aquatiques et de la natation »
- * DEJEPS : diplôme d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité
- * DESJEPS : diplôme d'état supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité
- NC : mention natation course
- NS : mention natation synchronisée
- PL : mention plongeon
- WP : mention water-polo

FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE

Le titulaire d'un Brevet Fédéral Educateur Nagez Forme Santé est soumis, s'il souhaite continuer à exercer, à une formation continue tous les deux ans ainsi qu'une mise à jour annuelle de son diplôme de Premiers Secours en Equipe de niveau 1.



ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Aux termes de l'article L120.2 du Code du Travail : Nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives de restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché.

Les tests d'entrée en formation, le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative peuvent être aménagés par décision de la Fédération Française de Natation.

« Constitue un handicap, au sens de la loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » - Article 114 du code de l'action sociale et des familles

Textes de référence : Loi n°2005-102 du 11 février 2005 / Code de l'action sociale et des familles, article 114 / Code du sport, articles A.212-44, A.212-45

ÉTAPES DE LA PROCEDURE APPLIQUÉE

1. Toute personne désirant entrer en formation doit présenter un **certificat médical d'aptitude** lors de son inscription (attestant l'aptitude du stagiaire à pouvoir porter secours dans le cadre de son exercice).
Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant la formation ou les épreuves certificatives selon la certification visée.
2. Le candidat dépose **un dossier de demande d'aménagement, un certificat médical descriptif**, à la FFN.
3. Le candidat prend rendez-vous avec un des médecins agréés (2 mois avant l'entrée en formation) : **Liste des médecins experts**
4. Le candidat envoie la demande à la FFN qui accordera ou non l'aménagement demandé.
5. A réception du dossier, le candidat est susceptible d'être convoqué à la FFN, afin d'échanger sur les aménagements à considérer. Le directeur régional rend ensuite sa décision par rapport aux aménagements d'épreuves/de formation sollicités. Ce dernier dispose, par ailleurs, d'un délai nécessaire pour fonder sa décision.
6. En dernier lieu, la décision du directeur Technique est notifiée par courriel au candidat ainsi qu'à l'organisme de formation chargé de mettre en place les aménagements accordés



TARIFS ET FINANCEMENTS

TARIFS

Statut du stagiaire	Coût total de la formation	Détails de la tarification			Total Reste à Charge du stagiaire
		Dont Frais pédagogiques	Dont Frais annexes	Dont Frais de dossier	
Brevet Fédéral NFS Complet	1250 € Soit 18.38€/h	1200 €	---	50€	1250 €

Le tarif indiqué est celui d'un parcours complet c'est-à-dire d'une personne réalisant l'ensemble de la prestation sans allègement ni renforcement.

Les autres frais (déplacements, diners, hébergement, etc.) seront également à la charge des stagiaires (peuvent aussi être pris en partie en charge par les OPCO).

Le candidat peut solliciter l'édition d'un devis personnalisé en contactant directement l'ERFAN par :

1. mail : com.bretagne.natation@wanadoo.fr
2. par téléphone au : 02.99.67.03.58 & 06.82.24.87.61

**FINANCEMENTS**

Tableau des financements possibles fourni à titre indicatif.

*Vous êtes étudiant ou demandeur d'emploi ?**Vous êtes salarié ?*

- | | |
|---|--|
| x Contrat d'apprentissage | x PRO A - Promotion par alternance - OPCO |
| x Contrat de professionnalisation | x CPF de transition professionnelle |
| x CPF / CEC | ✓ Plan de Développement des Compétences |
| x CPF de Transition Professionnelle | ✓ Action individuelle - OPCO |
| x PEC - Parcours Emploi Compétences | x FNE |
| x PEC Sésame | ✓ Autofinancement |
| x Chèques formation région Bretagne | |
| ✓ Aides Individuelles à la Formation | |
| ✓ AGEFIPH | |
| ✓ Autofinancement | |

**CONTACTS****RÉFÉRENTS DE LA FORMATION**

Référent pédagogique	GUERIN Mathieu	06.71 19 24 58	erfanbretagne@gmail.com
Référent administratif	LE BIAN Claudia	02.99.67.03.58 ou 06.82.24.87.61	com.bretagne.natation@wanadoo.fr
Référent technique	GUERIN Mathieu	06.71 19 24 58	erfanbretagne@gmail.com
Référent PSH	GUERIN Mathieu	06.71 19 24 58	erfanbretagne@gmail.com

**INDICATEURS DE RÉSULTATS**

Session	Nombre d'apprenants	Taux de réussite				Taux d'abandon	Taux de rupture de contrats	Taux de poursuite	Taux d'insertion professionnelle	Taux de satisfaction des stagiaires
		Global	UC1	UC2	UC3					
Session 2020	12	12/12	12/12	12/12	12/12	0	0	0	100%	100%
Session 2023	9	08/09	08/09	08/09	08/09	1	0	0	100%	100%
Session 2024	4	3/4	3/4	3/4	3/4	1	0	0	100%	100%